Envoyé en préfecture le 08/04/2019
Reçu en préfecture le 08/04/2019
Affiché le 08/04/2019
ID: 031-213105802-20190404-2019\_14-DE

31580 Code INSEE

100

107 107

20 10

80

100

201

N 25

93

80

130

## COMMUNE DE VILLATE

Commune

Folio nº 09 2019-09

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean Claude GARAUD, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Nombre de membres en exercice :14 Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrages exprimés : 13 VOTES Contre : 0 Pour 13

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de

91 628.53 €

- un déficit de fonctionnement

0.00€

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement

## AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

## Résultat de fonctionnement Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) + 55 728.27 € B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) + 35 900.26 € C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) + 91 628.53 € (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous) D Solde d'exécution d'investissement + 649 926.23 € E Solde des restes à réaliser d'investissement (4) Besoin de financement F =D+E0.00 € AFFECTATION = C =G+H91 628.53 € 1) Affectation en réserves R 1068 en investissement 0.00 € G = au minimum, couverture du besoin de financement F 2) H Report en fonctionnement R 002 (2) 91 628.53 € DEFICIT REPORTE D 002 (5) 0.00€ (1) Indiquer l'origine : emprunt : . subvention: ou autofinancement : (2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement. (3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4). (4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte (5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par Monsieur Jean Claude GARAUD, Maire, A Villate, le 04/04/2019.

compte tenu de la transmission la Sous Préfecture, le 08/04/2019 et de la publication le 08/04/2019. Fait et délibéré en Mairie Au registre sont les signatures Pour copie conforme

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT\*

Mod. **540330** - 09/10 **Robrègue** duo